



# **LE MONITEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**TRIMESTRIEL | N°21 | ÉTÉ 15**

**DOSSIER ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

# SOMMAIRE

Privilégier l'économie circulaire	03
Forest, première commune bruxelloise à miser sur les sites de collecte enterrés	08
Donner une deuxième vie aux matériaux de construction	09
Une nouvelle vie pour l'École des Vétérinaires à Anderlecht	13

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle est téléchargeable sur le site [www.avcb.be](http://www.avcb.be)

N° 2015/21 — Eté

**Rédaction :** Virginie Detienne, Arabelle Rasse, Benoît Janssens, Philippe Mertens, Christophe Bourgois, Karim Boulmaiz

**Mise en page :** Philippe Mertens

**Traduction :** Liesbeth Vankelecom - **Relecture :** Philippe Mertens, Virginie Randaxhe,

**Coordination :** Philippe Mertens - **Editeur responsable :** Corinne François

**Adresse:** rue d'Arlon 53/4 — 1040 Bruxelles



# Privilégier l'économie circulaire



Depuis de nombreuses années, les entreprises d'économie sociale s'inscrivent dans des dynamiques de réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources.

Leurs objectifs sont de systématiser auprès du grand public le réflexe de la récup' et d'établir des partenariats gagnant-gagnant avec les communes.

Pourquoi ? Comment ? Pour quels enjeux ?

Nous donnons la parole à Ressources, la Fédération des entreprises d'économie sociale, qui vous présente deux filières de réemploi: les matériaux de construction et le textile.

Deux dynamiques développées par des pouvoirs locaux sont également mises en lumière: les sites de collecte enterrée à Forest et la réutilisation de matériaux de construction à Anderlecht.

**C**itée régulièrement comme modèle économique, l'économie circulaire consiste à mettre en place les boucles de consommation des produits et faire en sorte que celles-ci soient les plus courtes possible. L'objectif est de minimiser l'impact environnemental et de s'assurer que le statut de déchets résiduels ne soit accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

## Un projet au cœur du développement durable

Actives depuis des décennies, les entreprises d'économie sociale ont développé la collecte et la récupération de textiles usagés dans l'objectif d'offrir un emploi durable à des personnes peu qualifiées, de contribuer à la réduction des déchets et de

développer des projets de solidarité. L'impact de leurs activités est bénéfique sur les trois axes du développement durable :

**Environnemental** : 85% des textiles collectés sont revalorisés, c'est autant de déchets évités.

**Economique** : ces activités de collecte, tri, revalorisation et commercialisation créent de l'emploi valorisant à 600 personnes, une formation à 400 personnes et une activité pour quelque 500 volontaires (*chiffres 2013 en équivalent temps plein pour la Fédération Wallonie/ Bruxelles*).

**Social** : les bénéficiaires soutiennent des projets de solidarité (maison d'accueil pour sans-abris, formation de personnes peu qualifiées, projets de coopération au développement, etc.). Enfin, les magasins de seconde main offrent la possi-

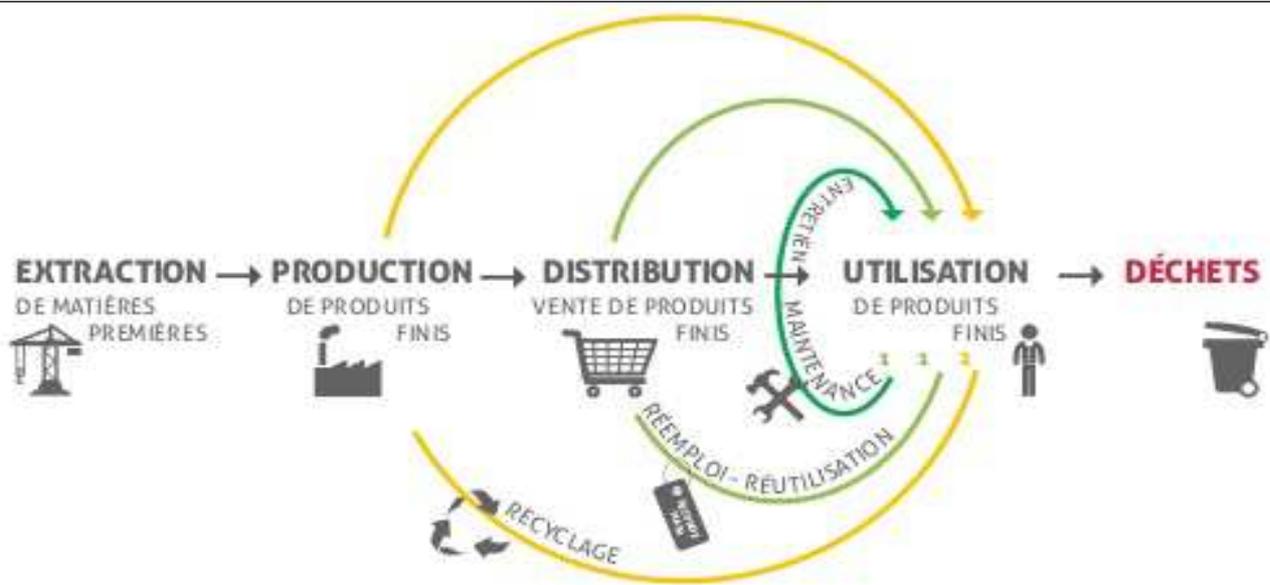
bilité à tous de se vêtir à bas prix.

## Donner des garanties aux citoyens

Il y a dix ans, les entreprises d'économie sociale de la filière textile se sont rassemblées autour d'un projet de labellisation: **Solid'R**.

L'objectif est de différencier les opérateurs d'économie sociale des opérateurs privés et d'assurer aux citoyens le respect de principes éthiques dans la gestion de leurs dons.

Ces principes éthiques sont inscrits dans une charte qui garantit entre autres, une transparence dans l'affectation des fonds. Ce système est vérifié par un organisme indépendant, *Forum Ethibel*. A ce jour, 12 acteurs dont six actifs sur Bruxelles sont labellisés Solid'R:



**1:** réutilisation des marchandises, réparation des marchandises, reconditionnement des marchandises, modernisation technologiques et commercialisation des produits

→ CIRCUITS COURTS

**2:** recyclage des matériaux

→ CIRCUITS MOYENS À LONGS

Les Petits Riens, Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde, La Poudrière, Rouf-Centre d'Entraide de Jette et Terre.

## Que deviennent les textiles collectés ?

Chaque année en Belgique, 10 kg de vêtements par habitant sont mis sur le marché.

Le réseau des points de collecte de l'économie sociale permet de récupérer environ 60% de ce gisement, soit près de 25.000 tonnes par an en Wallonie et à Bruxelles. En s'efforçant de maximiser la réutilisation des textiles collectés, les acteurs Solid'R contribuent à la réduction du volume des déchets. Les filières de traitement sont :

- 5 % de réutilisation en Belgique;
- 55 % de réutilisation à l'exportation via notamment des ONG partenaires ;
- 25 % de recyclage (chiffons d'essuyage, rembourrage et effilochage) ;
- 15 % de déchets ultimes (incinération avec récupération de chaleur). Cette part inévitable de la collecte des textiles usagés a un coût pour l'entreprise qui doit payer pour s'en débarrasser d'où l'importance de la qualité des dons.

Les opérateurs Solid'R se préoccupent de l'impact de leurs activités dans les pays du Sud en veillant à ce que les exportations de vêtements de seconde main soient une source de développement d'activité économique locale. Ils veillent donc à travailler avec des ONG locales afin de concentrer la chaîne de distribution aux mains d'une population défavorisée.

Oxfam-Solidarité coopère étroitement avec Oxfam Inter-

national (Frip Ethique) et Terre asbl travaille en collaboration avec l'ONG Autre Terre, membre de son groupe.

## Un réseau dense pour une meilleure gestion de la propreté publique.

Sur les communes bruxelloises, la collecte se fait actuellement essentiellement via un réseau de 350 bulles de textile en surface. Sachant que chaque Bruxellois se débarrasse en moyenne de 10kg/an, le potentiel s'élève à 10.000 T/an. Aujourd'hui, l'économie sociale collecte 4.000 T, soit un peu moins de la moitié ! Même si d'autres actions sont en place via des entreprises privées, des brocantes, la vente de particulier à particulier; le potentiel de collecte reste important et incite à renforcer la couverture du territoire. Les bulles de collecte offrent

en effet un service de proximité pour tout type de vêtement, maroquinerie, chaussures et linge de maison.

Le nombre théorique idéal de bulles sur Bruxelles est estimé à 1.000 bulles pour garantir un service optimal. L'expérience démontre qu'un maillage serré de bulles de collecte a une influence positive sur les problèmes de propreté publique. L'objectif est de maintenir et renforcer le réseau de bulles en surface, avec de nouveaux emplacements. Le cas échéant, ces derniers peuvent être réalisés au moyen de bulles enterées et répondre ainsi, au moins partiellement, à la question des aspects paysagers et des nuisances sonores. Forest est la première commune bruxelloise à avoir testé ce concept (voir en page 8).



Certains magasins acceptent également les dons sur site et complètent ainsi le maillage du réseau de bulles. L'apport y est contrôlé, ce qui explique un taux élevé de réutilisation. 25 boutiques de seconde main proposent du textile à Bruxelles.

Aujourd'hui, l'économie sociale est prête à investir dans de nouvelles infrastructures pour permettre une meilleure couverture du territoire et une meilleure intégration dans le paysage urbain. C'est une façon également de répondre aux besoins des citoyens en offrant un service pérenne et intégré.

Pour répondre à cet objectif, l'économie sociale invite également les autorités publiques à renforcer le cadre légal de la collecte des textiles.

Le marché du « gros » de collecte (vêtements collectés non triés) attire en effet des opérateurs opportunistes voire illégaux dans certains cas qui apparaissent et disparaissent au gré des fluctuations du marché international.

Environnement, développement durable, innovation sociale, économie circulaire... sont autant des préoccupations des communes qui peuvent par un partenariat avec un opérateur Solid'R trouver des solutions durables et efficaces à la gestion des textiles usagés.

**Virginie Detienne**  
Chargée de Mission pour la  
filiale textile  
**Arabelle Rasse**  
Chargée de communication  
**RESSOURCES asbl**

*Solid'R: expo et contact:*

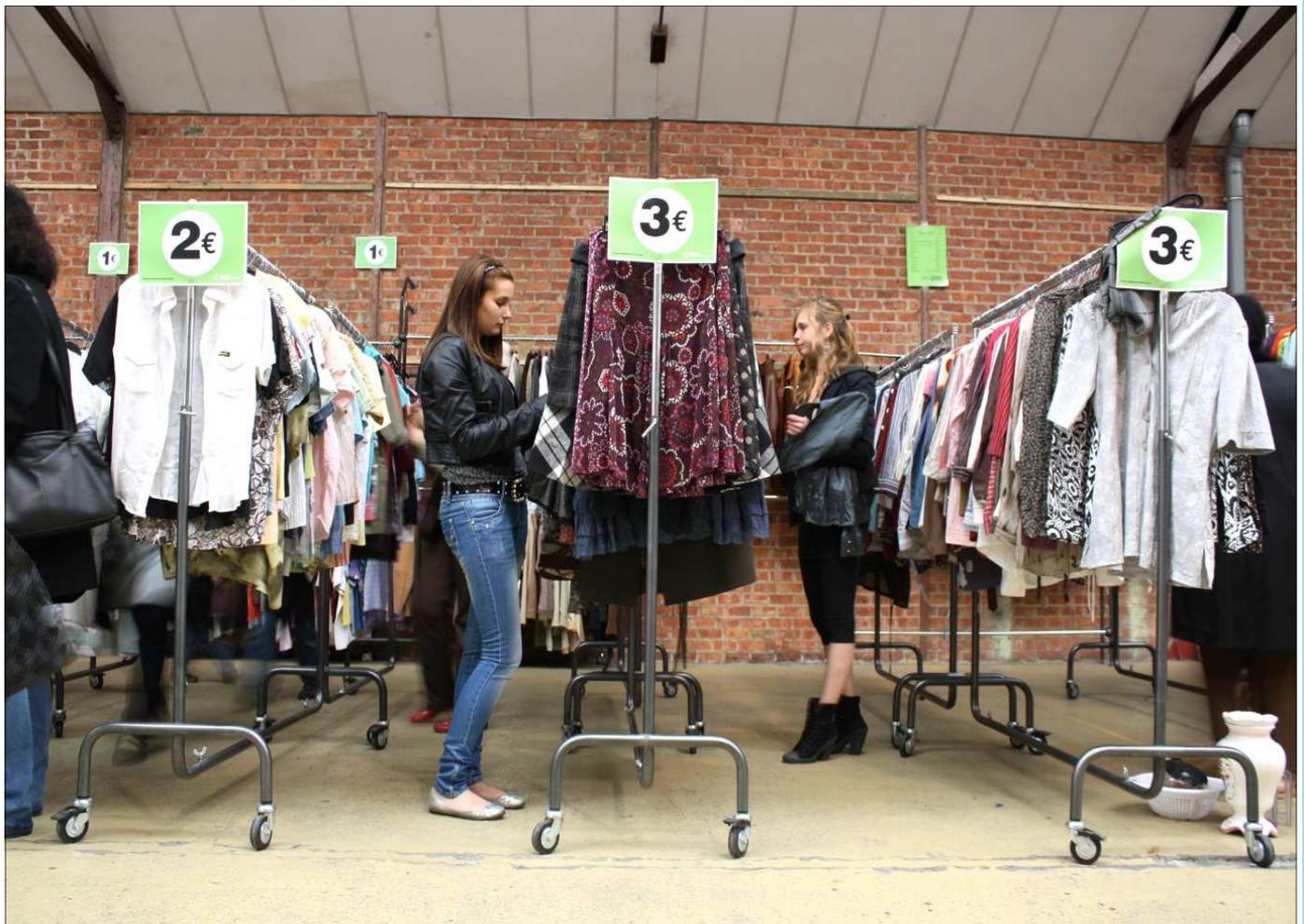
*À travers 12 portraits, une expo-photos montre que les réponses à la question de départ « faire un don Solid'R, pourquoi ? » sont aussi diversifiées, inattendues, interpellantes... qu'il n'y a de profils.*

*Et vous, avez-vous déjà fait un don ? Solid'R ? Pourquoi ? Réfléchir – avec humour parfois - sur la façon dont nous gérons nos biens en fin de vie... voilà l'objectif de ce projet d'expo-photos. La fédération RESSOURCES met cette exposition à disposition des communes qui souhaitent sensibiliser leurs citoyens et animer des espaces ou des événements.*

v.detienne@res-sources.be

a.rasse@res-sources.be

081/390 710





## 10 raisons de choisir Solid'R pour la collecte des textiles usagés

- 1- Circuits courts. Le secteur propose des solutions innovantes pour la gestion des déchets textiles usagés en circuit court : vaste réseau de bulles, service de collecte à domicile (min 400 kg) ou en boutiques, ateliers de couture et des boutiques de seconde main pour finaliser la boucle.
- 2- Economie circulaire. Les déchets des uns deviennent des ressources pour les acteurs Solid'R.
- 3- Création d'emplois locaux non délocalisables. Le secteur a une grande expérience dans la mise à l'emploi de personnes précarisées sur le marché du travail. Le développement des activités de formation et d'insertion socioprofessionnelle pérennise des postes de travail pour des personnes au départ peu qualifiées.
- 4- Lien social. Le secteur participe à la société civile en intégrant des bénévoles et les citoyens dans une démarche participative. De même, les bénéficiaires de ces activités soutiennent de projets de solidarité à destination de publics défavorisés comme les sans-abris, les familles monoparentales, les personnes en décrochage de la société, etc.
- 5- Formation pour des métiers d'avenir. Le secteur développe des formations de valoriste qui sont autant d'emplois futurs dans la connaissance et le traitement approprié des déchets.
- 6- Promotion d'écogestes avec un impact environnemental double. En consommant des produits de seconde main, le citoyen prolonge la vie des biens et contribue à la réduction des déchets. Plus encore, en évitant l'achat d'un produit neuf, il réduit son empreinte environnementale en épargnant des ressources.
- 7- Service de qualité. La logistique est rodée, les centres de tri performants, la réponse de l'économie sociale est globale et professionnelle, et cela en totale transparence.
- 8- Développement durable. Le secteur est partenaire des pouvoirs publics pour développer des projets qui allient performance économique, gain environnemental et impact social. Le label éthique Solid'R garantit une utilisation éthique des biens qui lui sont confiés.
- 9- Continuité/Durabilité. Ancré dans le paysage local, le secteur est présent de manière permanente auprès des autorités et des citoyens de manière à être un outil de développement pour les communes. Et ce, quelle que soit la valeur du vêtement d'occasion sur les marchés internationaux.
- 10- Innovation. L'économie sociale est prête à répondre aux demandes de ses partenaires et des citoyens en innovant dans ces méthodes de collecte, par exemple en utilisant des bulles enterrées, plus respectueuses des contraintes urbanistiques du centre-ville.

Virginie Detienne et Arabelle Rasse

## Forest, première commune bruxelloise à miser sur les sites de collecte enterrés

Il y a 4 ans, la première bulle enterrée mise en place pour la collecte des textiles usagés a été installée sur la commune de Forest. Ce projet pilote a été réalisé par la commune et les Petits Riens, entreprise labellisée Solid'R avec qui une convention pour l'autorisation de la collecte des textiles sur le territoire communal a été signée. Après évaluation, ce projet sera étendu sur trois nouveaux sites en 2015. *C'est pour répondre aux*



*plaintes des riverains proches des sites de collecte que le projet de bulles enterrées a vu le jour explique Laurence Simonart du Service Propreté de la Commune de Forest. Notre objectif est de réduire les nuisances visuelles, sonores et éviter les dépôts clandestins qui sont souvent constatés près des sites de collectes habituels.*

Après quelques années, le bilan est positif, le projet sera donc étendu pour un paysage urbain plus esthétique, moins de vols dans les bulles et moins de bruit pour les riverains lors des dépôts et des enlèvements par les opérateurs. La bulle textile enterrée peut, en effet, contenir jusqu'à 3,6 tonnes contre 2 tonnes dans une bulle classique. *En ce qui concerne la propreté publique, le bilan est plus mitigé. Ce qui influence surtout la propreté des sites, c'est l'accessibilité au site et le contrôle social possible ou non. Ma recommandation aux autres communes serait de choisir des lieux visuellement ouverts et si possible avec des heures d'ouverture limitées en journée, comme sur le parking d'une grande surface par exemple. Ce qui n'est pas toujours chose facile, car d'une part les places sont chères et d'autre part à Bruxelles, les espaces libres dont le sol n'est pas occupé par des câbles, conduites d'eau, gaz, égouts et autres services se font de plus en plus rares* rajoute Laurence Simonart.

Sur la commune de Forest, les opérateurs de collecte par bulles enterrées sont propriétaires de leurs installations. Les Petits Riens ont donc investi dans des nouvelles infrastructures et ont vu la durée de leur convention fixée pour minimum 10 ans afin d'en assurer l'amortissement. Tous bénéfiques pour le riverain, la commune et l'opérateur de collecte !

Les entreprises d'économie sociale encouragent les communes à densifier leur réseau de points de collecte en gage de propreté publique tant par des bulles de surface que des bulles enterrées. Ces dernières font l'objet d'une étude de l'ABP qui dès que l'espace le permet, propose une troisième bulle pour la collecte des textiles. Les coûts étant supportés par les opérateurs de la collecte (investissement de la bulle enterrée 12.000€ et mise en place sur site), l'opération financière se révèle neutre pour la commune qui fait ce choix.

**Virginie Detienne**

# Donner une deuxième vie aux matériaux de construction



**L**e secteur fait sa révolution. De quoi sera fait le secteur de la construction de demain ? Actuellement, au niveau technologique, les matériaux écologiques font petit à petit leur trou et les techniques de construction évoluent également vers toujours plus de performances. Parallèlement, à un niveau plus conceptuel,

certains acteurs rêvent l'habitation de demain.

À l'heure des tiny house, des maisons écolo à monter en un jour et des désormais célèbres earthships, bien malin celui qui pourra dire de quoi seront faites les constructions de demain.

Il en va de même des bâtiments tertiaires où certains auteurs de projets présen-

tent des bâtiments recyclés et recyclables.

Les immeubles de demain seront-ils montés en kit, imprimés en 3D, modulables, transformables, démontables, transportables ?

L'essentiel n'est peut-être pas là. À côté du défi énergétique, un des enjeux majeurs pour le secteur de la construction



*Archiblox est une mini-maison proposée par une entreprise australienne. Préfabriquée en usine, montée en une journée et produisant plus d'énergie qu'elle n'en consomme, cette habitation se veut écolo.*

sera de gérer l'énorme quantité de déchets qu'il génère chaque année. En Région de Bruxelles-Capitale on parle d'environ 750.000 tonnes de déchets générés par an. En intégrant aujourd'hui la réutilisation dans nos pratiques, nous œuvrons à un monde de demain avec moins de déchets et donc plus respectueux de l'environnement, de l'humain et économiquement plus résilient. Les maisons imprimées en 3D s'accommoderont parfaitement d'une porte récupérée ou d'un lavabo vintage, soyez-en sûr.

### **Une pratique éprouvée, portée par de nouveaux métiers**

Depuis longtemps, les hommes ont réutilisé des matériaux de construction. À Cuzco, au Pérou, certains bâtiments coloniaux ont été bâtis sur les fondations en pierre de temples Inca. Aujourd'hui, l'évolution des techniques constructives,

la prolifération des produits bon marché et de nombreux autres facteurs tendent à limiter cette pratique. Sauf pour les matériaux de construction à haute valeur ajoutée, pour lesquels un réseau d'une centaine de revendeurs existe.

Depuis quelques années, une nouvelle dynamique s'est créée autour de la réutilisation des matériaux de construction.

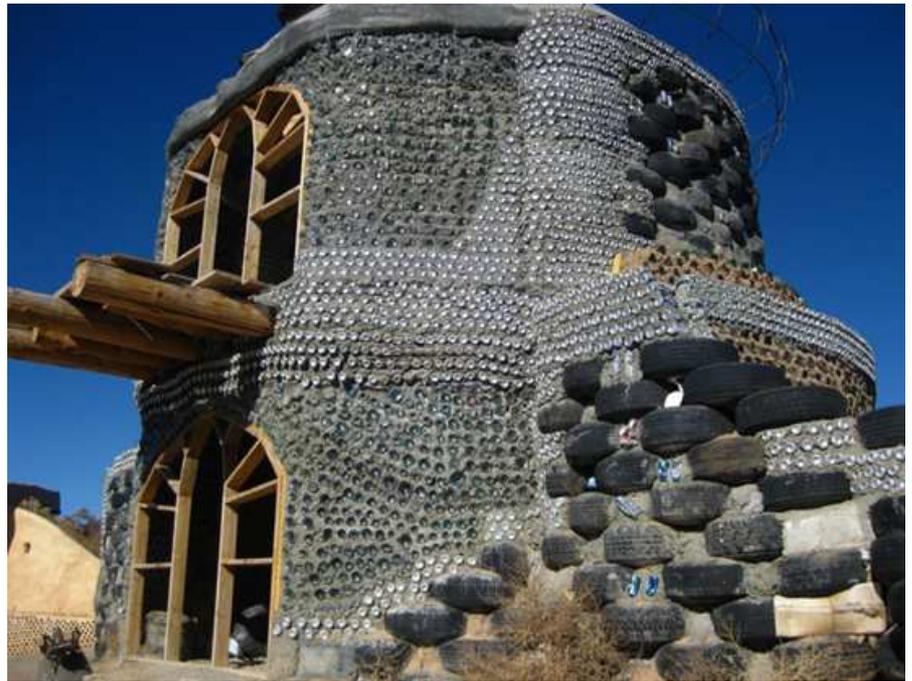


*La « Salsa box » est un exemple de Tiny house, ces maisons qui offrent la possibilité d'adopter une vie simple dans un cadre naturel.*

Cette dynamique résonne à travers le monde, mais aussi chez nous. La rénovation des brasseries Belle-Vue par la commune de Molenbeek a permis de réutiliser in-situ des briques, des seuils en pierre bleue, des portes, etc. La rénovation de l'Ancienne École Vétérinaire a quant à elle réussi le pari d'approvisionner le marché de la deuxième main en portes, cheminées en marbre, etc.

La réutilisation consiste à récupérer des matériaux de construction pour un usage identique. Selon cette logique, une brique est ainsi récupérée pour le ragréage de murs existants. Parfois la réutilisation se fait de manière innovante. Ce fut par exemple le cas lors de la rénovation de l'Athénée Royal Riva Bella à Braine-l'Alleud. Durant ce chantier des capots d'emballage des piliers de structure de l'école ont été réutilisés comme bardage extérieur au rez-de-chaussée.

Cette nouvelle dynamique se matérialise également par l'émergence de nouveaux acteurs, spécialisés dans le domaine. Quelques bureaux d'études et d'architecture se positionnent et développent une expertise précieuse. Des structures actives dans la récupération et la revente de matériaux de construction apparaissent ou apparaîtront sur le territoire bruxellois. Des entreprises vous proposent un service de déconstruction sélective, ramenant votre bâtiment à l'état de gros œuvre tout en vous assurant une gestion optimale des ressources. Sur un chantier de déconstruction sélective, les différents éléments de parachèvement à démolir sont prélevés avec un outillage léger et directement orientés vers les meilleures filières de traitement, qu'elles soient de recyclage ou de réutilisation. Il est intéres-



*EarthShip, c'est une maison autonome et recyclée. Elle ambitionne d'incarner le design logique, rationnel et écologique du logement du futur.*

sant de noter que des entreprises d'économie sociale investissent ces secteurs d'activités intensifs en main d'œuvre. Ce secteur d'activités leur donne l'occasion d'insérer durablement dans notre société des personnes éloignées du marché de

l'emploi tout en recyclant jusqu'à 80 % des déchets issus du chantier.

**Benoit Janssens,**  
chargé de mission  
**081/390.710**



*Ce bâtiment issu d'un projet géré par CODAH (Communauté de l'agglomération havraise) est présenté comme le premier bâtiment biosourcé, démontable et réversible à souhait.*



*Bardage réalisé à partir d'éléments réutilisés lors de la rénovation de l'Athénée royal Riva Bella. Il permet de lier le bâtiment aux marques de son passé, même celle laissée à la pointe du compas. Projet réalisé par l'Atelier d'Architecture Alain Richard.*

Exemple de ragréage réalisé à partir de briques de réemploi (rénovation des brasseries Belle-Vue). Projet réalisé par le bureau d'architecte L'Escaut.



## Des outils pour vous aider lors de vos premiers pas

Cette dynamique est soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale et notamment Bruxelles Environnement à travers le financement de projets concrets tel que le site [opalis.be](http://opalis.be) qui recense l'ensemble des revendeurs des matériaux de construction actifs en Belgique.

Le service d'accompagnement mis en place par RESSOURCES et la CCB-C en est un autre. Ce service gratuit, destiné aux différents protagonistes d'un projet de rénovation ou de démolition, vous aidera à définir et à atteindre des objectifs de réutilisation et de recyclage. Cet accompagnement se base sur un guide réalisé lors des deux premières années du projet. Pour plus d'informations sur celui-ci, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://res-sources.be/d%C3%A9veloppement-dune-fili%C3%A8re-mat%C3%A9riaux-de-construction>.

Les communes, par leur rôle d'exemple peuvent aider au développement de ce secteur d'activités. En effet, chaque projet de rénovation, de démolition, donne l'occasion d'étudier la thématique de la gestion des déchets. De grands résultats peuvent être atteints en mettant en place des procédures très simples tel qu'un audit préalable. Si votre commune désire bénéficier de l'accompagnement gratuit, n'hésitez pas à me contacter pour obtenir plus de renseignements.

**Benoît Janssens**  
chargé de mission chez RESSOURCES ASBL  
[b.janssens@res-sources.be](mailto:b.janssens@res-sources.be) , [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

# Une nouvelle vie pour l'École des Vétérinaires à Anderlecht



**C**onstruit en 1910 par l'architecte Seroen, cet imposant bâtiment situé en face du Boulevard de la Révision a accueilli les élèves de la Faculté Vétérinaire de Liège jusqu'en 1990 date à laquelle la Commission Royale des Monuments et des Sites a décidé de le classer en partie. Racheté par la commune en 1999, il fait l'objet de plusieurs projets (hôtel, éco-centre, Observatoire Polaris) dont aucun n'aboutira, jusqu'en 2008, date à laquelle un

nouveau projet voit le jour ! Ambitieux et fédérateur, il prévoit la réaffectation du bâtiment de 2.400m<sup>2</sup> en hôtel pour entreprises en développement. Une manière de promouvoir l'activité économique et l'emploi au cœur de Cureghem. En effet, ces dernières décennies, ce quartier a vu le départ d'un certain nombre d'habitants pour des causes diverses (crise économique, bâtiments désaffectés, sentiment d'insécurité). Aujourd'hui, si la situation évolue positivement, Cureghem souffre toujours de la crise

économique qui a débuté dans les années 70. Fort de ses 20.000 habitants, le taux de chômage y atteint les 30%. Un projet porteur d'emploi était donc particulièrement attendu dans ce quartier !

## **Hôtel d'entreprises et centre de conférences**

Une fois rénové, le bâtiment accueillera un hôtel pour jeunes entreprises. Le projet imaginé par les bureaux « Hasa et Blacquart / De Keyser archi-



tecten », prévoit l'espace pour accueillir six entités individuelles (200 m<sup>2</sup> chacune), des salles de réunion communes, une salle de détente ainsi que des emplacements pour vélos.

Aux étages, on retrouvera le centre de conférences qui comportera une salle de conférences (180 places), une salle polyvalente capable d'accueillir notamment des expositions (200 m<sup>2</sup>) mais aussi un restaurant et un bar. Depuis le début, la commune pilote le projet sous la forme d'un comité de suivi composé d'experts. Les habitants du quartier ont été informés des grandes étapes du projet via des articles dans le journal communal. Une visite du bâtiment avec présentation

du projet a également été organisée pour les voisins directs.

### **Un chantier exemplaire**

Les autorités communales ont souhaité en faire un chantier exemplaire à plus d'un titre. En effet, l'objectif a été de récupérer et valoriser les anciens matériaux mais aussi d'améliorer considérablement la performance énergétique du bâtiment. Tenant compte du classement de l'édifice, il s'agit d'une rénovation douce mais sur base de normes « basse énergie » (consommation en énergie de chauffage < 60 kWh/m<sup>2</sup>/an). Après une phase préparatoire réalisée au printemps de l'année passée, le chantier intérieur a

débuté en septembre 2014. En tout, le chantier devrait durer 450 jours. L'inauguration est donc prévue pour le courant de l'année 2016.

### **Une restauration extérieure à l'identique**

La façade du bâtiment étant classée, la restauration extérieure (2.000 m<sup>2</sup> de façade et 1.000 m<sup>2</sup> de toiture) doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Ainsi, le programme des travaux prévoit notamment la réparation ou le remplacement des éléments de façade endommagés : pierre de taille et briques, ainsi que la restauration des menuiseries extérieures : châssis en bois et métalliques, quincaillerie. Toute la façade devra faire l'objet d'un nettoyage et d'un

traitement particulier.

En ce qui concerne la toiture, le bureau Árter envisage la restauration complète de la toiture qui comprend la charpente en bois et en acier, les ardoises, des éléments en zinc et en plomb mais aussi la restauration et la remise en place du lanterneau.

### **Des éléments intérieurs conservés**

Même si l'intérieur du bâtiment n'est pas classé, la Commune a d'emblée exprimé le souhait de maintenir certains éléments de qualité présentant un intérêt patrimonial. Le projet de rénovation a ainsi prévu le maintien et la restauration de plusieurs éléments. Il s'agit notamment du grand escalier central avec

ses marches en marbres et son garde-corps en fer forgé. Les revêtements de sols en mosaïque et les moulures des plafonds seront également préservés. Cette démarche a permis également de réduire l'ampleur des démolitions à effectuer et de limiter l'utilisation de matériaux neufs.

### **Une seconde vie pour les éléments usagés et les matériaux de construction**

Dans le cadre de la dynamique durable Agenda 21, une démarche particulière a été mise en place afin de réduire les déchets générés par les opérations de vidange et de déconstruction préalable du bâtiment.

Le principe de prévention des déchets a été appliqué au maximum en favorisant le réemploi des éléments non conservés.

La commune a bénéficié des conseils de l'asbl Rotor, qui vise à encourager le réemploi des matériaux de construction en facilitant les contacts entre les producteurs de déchets « intéressants » et les potentiels réutilisateurs (découvrez leur guide du réemploi sur [www.opalis.be](http://www.opalis.be)).

Afin de soutenir les dynamiques d'insertion socio-professionnelle, les autorités communales ont décidé de réserver ce chantier préparatoire aux prestataires d'économie sociale. Un con-



tact avec l'asbl Ressources a permis d'identifier plusieurs entreprises actives dans ce domaine et ayant déjà réalisé des chantiers similaires. La mise en concurrence de trois prestataires via une procédure négociée sans publicité a abouti à la désignation de l'entreprise Retrimeuse.

Une première phase a consisté à effectuer une vidange des objets et éléments mobiliers présents dans le bâtiment. La Faculté Vétérinaire avait en effet laissé dans les locaux différents éléments sans intérêt patrimonial ou historique. Ceux-ci ont dès lors été évacués en effectuant un tri poussé via différents conteneurs : papier/carton, mobilier en bois, appareils électroménagers usagés, produits spéciaux tels que pots de peintures et extincteurs périmés, etc.



La deuxième phase a débuté par un inventaire des éléments intéressants non conservés, en groupant les



matériaux similaires par lots: les portes intérieures du rez-de-chaussée, les portes intérieurs du 1er étage, les sièges d'auditoires du 2ème étage, le mobilier métallique du 1er étage, etc. Outre des photos illustratives, cet inventaire reprenait également les quantités disponibles (et approximatives) des différents matériaux. Après validation par l'architecte en charge du projet, ce document a été transmis à une série d'entrepreneurs spécialisés dans les matériaux de construction de seconde main. Deux visites ont été organisées dans le bâtiment afin que les acquéreurs potentiels puissent vérifier de

visu la qualité, la quantité et l'état des éléments proposés. Ceux-ci ont été ensuite invités à remettre une offre d'achat écrite pour un ou plusieurs lots de matériaux. Les lots ont bien entendu été attribués au plus offrant.

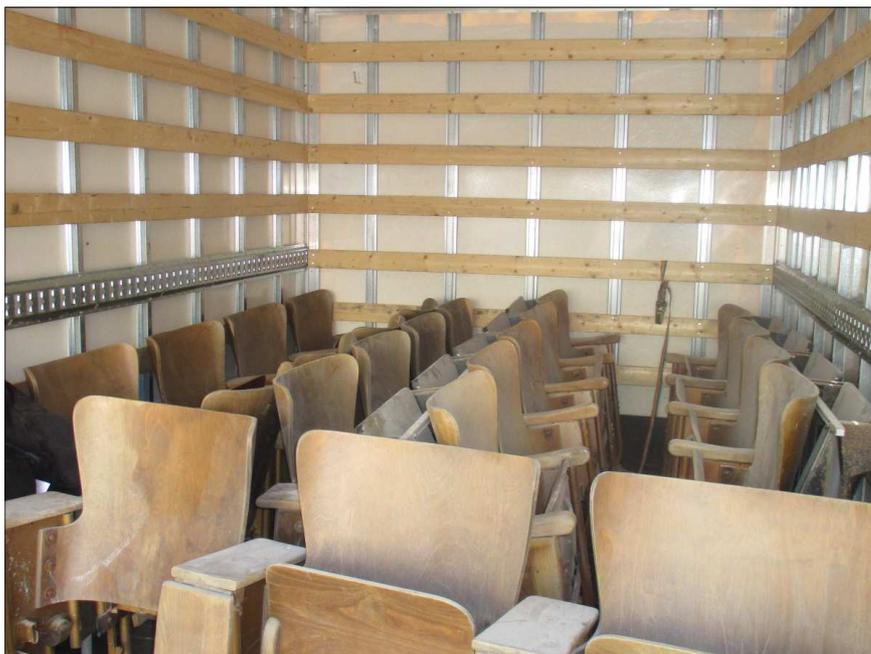
Suite à ces démarches, une quantité importante de matériaux a ainsi été revendue : des cheminées en marbre, une cinquantaine de portes en bois, des sièges d'auditoire ainsi que des dizaines de grilles de ventilation et du mobilier en métal (tables, armoires, etc.). Après nettoyage et rénovation, ces éléments nobles trouveront une nouvelle vie, en Belgique ou même à

l'étranger ! Le démontage et l'enlèvement ont été organisés et réalisés par les acquéreurs et sous leur responsabilité.

Les équipes de Retrimeuse ont ensuite procédé à la troisième phase du chantier préparatoire, à savoir la pré-déconstruction finale du bâtiment via l'enlèvement des éléments résiduels fixes tels que les chambranles de portes et les parois en bois, les sanitaires, les canalisations et câblages apparents, etc. A nouveau, le tri des ces éléments non récupérables a été poussé au maximum en optant pour le démontage sélectif des matériaux et une collecte directe via différents conteneurs installés à proximité du bâtiment. Le bois, les éléments métalliques, les briquillons et le verre plat ont ainsi été orientés directement vers les filières appropriées de recyclage.

Parmi les 55 tonnes de déchets évacués du bâtiment par Retrimeuse, plus de 80% ont pu de cette manière être recyclés, évitant ainsi un gaspillage de ressources et d'énergie ! Au niveau financier, la revente des matériaux a engendré une recette directe relativement modique de l'ordre de deux mille euros. De plus, un gain financier significatif a pu être réalisé sur la réduction des frais de démontage et d'évacuation des déchets. L'économie ainsi induite est estimée à environ 15% du montant global du marché de vidange et déconstruction !

Il s'agit là d'une expérience



positive dont la commune s'inspirera certainement pour de futurs grands chantiers de rénovation de

bâtiments.

**Karim Boulmaiz** (service Rénovation urbaine) et **Christophe Bourgois**



## C'est électronique ... c'est écologique !

Par soucis de cohérence et d'engagement en faveur d'un développement plus durable mais aussi afin d'éviter des gaspillages inutiles de papier, nous souhaitons diffuser le Moniteur du Développement Durable prioritairement par courriel.

### Inscrivez-vous !

Vous n'avez pas reçu personnellement le Moniteur du Développement Durable ?

Vous souhaitez être tenu au courant de la parution des prochains numéros ? Pas de problème ! Abonnez-vous sur le site internet de l'Association.

Pour remplir le formulaire : [www.avcb.be](http://www.avcb.be) > publications > moniteur du développement durable.

### Téléchargez-le !

Vous pouvez également télécharger gratuitement le moniteur à l'adresse suivante : [www.avcb.be](http://www.avcb.be) > publications > moniteur du développement durable.

### Pas d'adresse électronique ?

Vous n'avez pas accès à internet et vous souhaitez quand même recevoir le Moniteur du Développement Durable. Téléphonnez-nous, ensemble nous trouverons une solution.

### Contact:

Service Ville Durable

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB)

Rue d'Arlon 53 boîte 4 - 1040 Bruxelles

Tél: 02/238.51.62 - Fax: 02/280.60.90

Courriel : [philippe.mertens@avcb-vsgb.be](mailto:philippe.mertens@avcb-vsgb.be)

### Visite des Jardins Participatifs d'Etterbeek mai 2015

